

PICARDIE

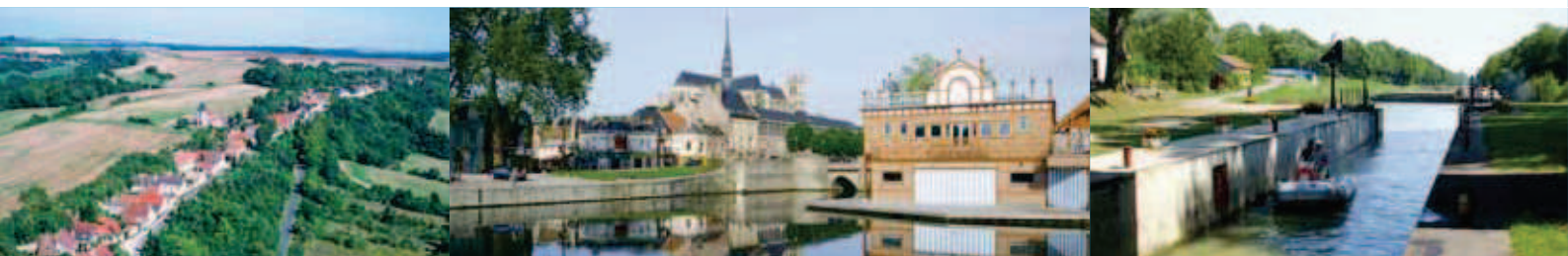


1,9 million d'habitants
(données INSEE de 2011)

3%
de la population française

→ **AISNE
OISE
SOMME**

« UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE POUR MIEUX REPÉRER ET MIEUX AIDER LES PERSONNES À SORTIR DE L'ILLETTRISME. »



CHARGÉE DE MISSION RÉGIONALE DE L'ANLCI

Anne **BOIDIN**

Désignée par le Préfet de Région depuis 2012,
placée auprès du SGAR.

SGAR

6, rue Debray - 80020 AMIENS Cedex
anne.boidin@picardie.pref.gouv.fr
Tél. 03 22 33 84 41

CENTRE DE RESSOURCES ILLETTRISME

URLIP :
www.urlip.fr
Tél. 03 22 92 85 85

POPULATION EN SITUATION D'ILLETTRISME

La Picardie est particulièrement touchée par l'illettrisme. Selon les données JDC de 2011, 5,8% des jeunes sont repérés comme étant en grave difficulté de lecture, soit 1 319 jeunes.

Cette région bénéficiera d'une extension de l'enquête IVQ 2012. Les résultats seront disponibles en 2013.

1

RÉUNIR POUR MIEUX AGIR EN PICARDIE

Les principales missions de la chargée de mission régionale consistent à définir les objectifs prioritaires et organiser une programmation du plan régional de lutte contre l'illettrisme, animer et coordonner les actions des services déconcentrés de l'État et celles des établissements publics afin d'offrir l'accès au plus grand nombre à une offre de formation adaptée. Elle a aussi un rôle d'impulsion de nouvelles initiatives de prévention et de lutte contre l'illettrisme, d'animation de partenariats entre les différents acteurs, de professionnalisation des intervenants et de capitalisation des connaissances avec l'appui d'URLIP, centre de ressources régional.

L'Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie (URLIP) est un centre ressources à la disposition des acteurs de Picardie et des formateurs intervenant dans le champ de la lutte contre l'illettrisme. Localisé à Amiens (Somme), il dispose également d'une antenne à Creil (Oise). Ses missions sont multiples :

- Étudier les phénomènes sociaux de l'illettrisme et de l'analphabétisme dans leur diversité de causes et d'effets en rassemblant une documentation adaptée.
- Mettre à disposition des documents, ouvrages et matériels.
- Apporter un soutien technique et pédagogique adapté dans le cadre de sessions de sensibilisation, de groupes de travail et de stages de formation de formateurs.
- Favoriser la confrontation d'expériences et l'évaluation, la coordination et l'harmonisation des actions entreprises.

2

LE PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Le plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme est un plan triennal dont le premier a été signé en 2004. Le deuxième plan a été conclu en 2009 entre l'État et ses services déconcentrés, l'Éducation nationale, la Région, les partenaires sociaux et l'ANLCL, il s'est conduit de façon collaborative impliquant de nombreux partenaires. Celui-ci vient à échéance en 2012. Une troisième génération de plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme est à mettre en place.

Le plan en cours vise un meilleur repérage des publics en situation d'illettrisme dans une logique d'insertion dans des parcours de formation, le développement de l'accès aux savoirs de base des salariés en entreprise, l'amélioration de la prévention, le renforcement des ressources pour connaître l'illettrisme et consolider le pilotage, l'animation, et les partenariats aux niveaux régional et territorial. Cet axe de travail constitue une des priorités pour la prochaine contractualisation.

3

DES PRIORITÉS DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE

Prévenir l'illettrisme auprès d'un public jeune par des actions éducatives

En novembre 2010 ont eu lieu les Assises académiques de prévention de l'illettrisme en présence du Recteur de l'académie d'Amiens et du Préfet de la Région Picardie. Ces Assises, rassemblant plus de 600 personnes, ont été l'occasion de constater le renforcement des dispositifs qui concourent efficacement à la prévention de l'illettrisme. Elles ont permis l'extension dans l'académie du Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture (ROLL).

D'autres actions ont été initiées dans ce cadre, telles que le Projet Académique de Prévention de l'Illettrisme dans l'Enseignement Secondaire (PAPIES), qui vise les jeunes de 16 à 18 ans repérés en situation très fragile lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC). Il s'agit de lutter contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification en développant la coopération entre l'Éducation nationale et le Ministère de la Défense.

Le Dispositif d'accompagnement à la scolarité CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) regroupe des actions qui ont lieu hors temps scolaires et qui visent l'implication et le renforcement de la relation aux familles : aide aux devoirs, activités de langage et de culture générale... Ces activités favorisent la réussite de l'enfant à l'école ainsi que son épanouissement personnel.

Enfin, l'association « On a marché sur la bulle », partenaire de l'Éducation nationale, souhaite favoriser l'apprentissage de la lecture par la bande dessinée. Depuis 14 ans, le dispositif Meilleur Premier Album, déployé dans 39 lycées professionnels techniques et agricoles picards, entend sensibiliser des jeunes désintéressés par la lecture au livre. En 2011, l'association a initié un projet pilote dans 4 collèges pour garantir une continuité dans la sensibilisation au livre entre les collèges et les lycées. L'association a développé plusieurs partenariats avec des bibliothèques de proximité pour favoriser l'ouverture culturelle des jeunes et pérenniser leurs relations aux livres.

Promouvoir l'accès au livre et à la lecture auprès d'un public large

Pour développer le plaisir de lire, rassembler autour d'une manifestation les générations et les cultures, «La ville aux livres» à Creil (Oise) propose de renforcer les solidarités en mettant à l'honneur des rencontres, des débats, des dédicaces. Le livre donne lieu à des échanges sociaux et culturels.

Le Cardan, association de lutte contre l'illettrisme, sensibilise un public éloigné du livre, ici défavorisé, à la lecture. Au travers de manifestations, telles que *Leitura Furiosa*, l'association permet à ses apprenants éloigné du livre, d'écrire, lire en compagnie d'écrivains. Cette manifestation leur offre également l'opportunité de découvrir des espaces culturels dont ils n'osent pas franchir la porte.

Plusieurs actions associatives sont également menées. Par exemple, le programme Coup de Pouce Clé (Clubs de Lecture et d'Écriture) est mené par l'Apféé (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école). Cette action vise à associer les enfants et les parents dans l'apprentissage de la lecture. Il s'adresse à des enfants de cours préparatoire en risque d'échec, car ils n'ont pas, en dehors du temps scolaire, le soutien adéquat pour réussir l'apprentissage de la lecture. Déployé dans 4 villes dans la Somme et l'Aisne, il a bénéficié en 2010/2011 à 117 enfants dans 16 écoles, il s'avère efficace dans la mesure où au moins 75 % deviennent des bons ou moyens lecteurs dès la fin du CP. L'association Grandir ensemble, basée dans l'Oise, agit dans le champ de la petite enfance au travers d'ateliers de lecture pour les bébés.

Faciliter l'accès aux savoirs de base pour le public jeune

La Mission générale d'insertion (MGI) vise la réduction des sorties prématurées par des actions de prévention (entretien de situation, plateforme d'accueil et d'accompagnement « Parcours métiers » en CIO) et des actions de formation (les actions de mobilisation vers la qualification, les actions de qualification et les actions d'accompagnement vers l'emploi). La plateforme d'accueil et d'accompagnement accueille individuellement le jeune pour analyser et ébaucher avec lui les parcours possible. L'objectif est de l'amener vers une qualification et une insertion dans la structure ou l'établissement correspondant à son projet.

La mission «Maîtrise de la langue» du Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV) coordonne et développe toutes les actions en faveur de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale. Elle impulse et assure le suivi des actions menées dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. En tant que centre de ressources, pôle d'expertise et instance de coopération et de médiation entre les familles et différents acteurs, le service académique du CASNAV aide à l'intégration des élèves nouvellement arrivés en France et à celle des enfants du voyage.

Pour la phase 3 du Forum Permanent des Pratiques (FPP) 2008-2010 de l'ANLCI, la région s'est engagée sur la thématique Insertion des jeunes, avec la pratique suivante «L'accompagnement par les missions locales des jeunes en situation d'illettrisme vers la formation». Un kit du praticien a été conçu, dans le cadre d'un atelier régional et au travers de plusieurs rencontres régionales et départementales, qui présente les conditions de réussite d'un accompagnement efficace, par une Mission locale, d'un jeune en grande difficulté avec la maîtrise des savoirs de base.

Faciliter l'accès aux savoirs de base pour les adultes salariés et demandeurs d'emploi

Différentes séances de formation sont proposées dans le cadre du dispositif «Compétences clés» qui concernent autant les salariés que les demandeurs d'emploi. Entre mars 2010 et décembre 2010, 3 375 apprenants ont été orientés vers ce dispositif, dont 1 184 de niveau V et 1 121 de niveau VI. En 2011, ce sont 3882 apprenants qui en ont bénéficié, dont 1379 de niveau V et 1177 de niveau VI. >>>



ZOOM

ESPACE D'ACCESSIBILITÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Il est indispensable, pour favoriser l'accès à la lecture sous toutes ses formes et prévenir l'illettrisme, de créer aujourd'hui des espaces d'apprentissage des techniques ou moyens d'expression, afin que chacun sache comment rechercher, comment transmettre et comment produire des contenus.

La Médiathèque de Creil, soutenue par la DRAC Picardie et le Conseil Régional, vient de lancer de nouveaux services numériques, avec notamment des accès spécifiques pour handicapés.

- **Espace Numérique et handicap :** il y est proposé différents outils : agrandisseur d'écran avec synthèse vocale, télé agrandisseur, claviers en gros caractères, livres lus et livres en gros caractères. Des casques sont également à la disposition des personnes et prochainement une boucle magnétique.
- **Espace Numérique de formation :** soutien scolaire du CP à la Terminale, des cours de remise à niveau pour adultes, un laboratoire de langues, des formations en bureautique.
- **Espace Numérique d'information :** un service d'information juridique avec Juritravail et un accès au CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse).
- **Espace Presse et BD sur Ipad et prêt de tablettes de lecture :** la presse et le catalogue BD d'Iznéo en consultation sur Ipad et la possibilité d'emprunt de tablettes de lecture.
- **Espace Lecture facile :** un rayon pour permettre une approche simplifiée de la lecture, pour apprendre ou ré-apprendre à maîtriser le français et un accès au module «Français Langue Étrangère» sur PC.
- **Espace Écrivain public :** l'écrivain public à la disposition de tous, chaque vendredi de 15h à 18h (sauf pendant les vacances scolaires) pour aider quiconque à la rédaction de tout type de document.

» Mis en place fin 2010, le Programme d'actions locales (PAL) permet aux personnes les plus fragilisées et éloignées de l'emploi de niveau de qualification VI ou V bis de construire la première étape d'un parcours vers l'emploi et la qualification permettant l'accès à l'étape suivante : confirmation de projet professionnel, pré-qualification ou qualification ou accès direct à l'emploi.

D'autres actions d'insertion s'adressent aux personnes qui n'ont pu bénéficier du dispositif Compétences clés et qui sont proposées par des structures associatives, telles que la Croix-Rouge Française « l'Étape », les Femmes en Mouvement, « L'un et l'autre » ou encore les Restaurants du Cœur, ou la Mission locale DECLIC.

S'agissant du public des salariés, le Réseau Essentiel promeut la formation à l'acquisition des compétences clés des salariés et capitalise des ressources. Il s'est doté d'un outil interactif qui permet une analyse partagée des besoins liés au poste de travail, une aide à la construction du programme de formation, un suivi personnalisé et individualisé. Ce réseau propose notamment des résultats visibles, mesurables et opérationnels sur le poste de travail liés au Référentiel des Compétences Clés en situation Professionnelle, diffusé par l'ANLCl.

De plus, le dispositif DECLICC (Déclic Compétences Clés) d'AGEFOS PME finance des parcours de formation permettant aux salariés de disposer d'un socle de compétences dans les domaines du français, des mathématiques, du travail en équipe, de la bureautique et l'informatique et de l'anglais. Ce dispositif, cofinancé par le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels, aura permis de former 247 stagiaires en Picardie aux savoirs de base en 2011.

Depuis 2009, le pôle de coordination de Creil, antenne de l'URLIP, accueille toute personne en demande d'apprentissage ou de réapprentissage des savoirs de base et met en place des parcours individualisés pour chaque stagiaire. Ses missions sont complémentaires aux dispositifs existants, faisant le lien entre les différents acteurs de l'atelier (organismes de formation et personnes), les prescripteurs, les partenaires associatifs, les institutionnels, les entreprises.

Faciliter l'accès aux savoirs de base pour des publics spécifiques

Dans le cadre d'un projet expérimental de trois ans qui fait l'objet d'une convention de partenariat signée en 2007 par la Caisse des Dépôts et le ministère de la Justice, et qui vise à accompagner la politique de réinsertion des détenus en milieu carcéral, un espace « Cyber-base® Justice » a été inauguré en avril 2010 dans les locaux socio-éducatifs de la maison d'arrêt d'Amiens. Doté de 7 postes informatiques, il est destiné à lutter contre l'illettrisme et à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des détenus.

L'action RSA Somme vise à mobiliser les bénéficiaires du RSA non qualifiés, orientés par les commissions locales d'insertion (CLI) et ayant des difficultés relevant du domaine des compétences clés. L'URLIP propose une méthodologie et une prise en charge pour accompagner les personnes dans une perspective de formation tout au long de la vie, de les réconcilier avec les situations d'apprentissage en vue de leur insertion professionnelle. En 2010-2011, la formation a bénéficié à une centaine de personnes et se prolonge en 2012.

Sensibiliser et professionnaliser les acteurs de la lutte et de la prévention de l'illettrisme

L'URLIP organise des modules de base d'accompagnement à la médiation et à la remédiation dans le cadre de la lecture, l'écriture et le calcul destinés aux formateurs agissant dans le champ de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Des modules de formation également animés par l'URLIP s'adressent aux prescripteurs (conseillers Pôle Emploi, conseillers Mission Locale, travailleurs sociaux...) pour leur permettre d'être en mesure de repérer d'éventuelles difficultés liées aux savoirs de base chez les usagers accueillis ainsi qu'à participer à la mise en projet d'inscription dans une action de formation.

Le CR2L Picardie (Centre Régional Livre et Lecture en Picardie) organise des journées de sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme comprenant des interventions plénières et des exemples d'actions concrètes en ateliers ou tables rondes. L'objectif est double : informer un public en contact avec des personnes en situation d'illettrisme (bibliothécaires, travailleurs sociaux, formateurs, conseillers d'insertion, personnels de l'Éducation Nationale...) et susciter de nouveaux partenariats. 60 à 100 personnes en moyenne sont présentes à ces journées.

Capitaliser les pratiques dans le champ de l'illettrisme

La plateforme de mutualisation RIVAGE-URLIP héberge des documents issus de la capitalisation de pratiques pédagogiques analysées et formalisées dans le cadre de groupes de travail thématiques menés par l'URLIP.

Le Centre de Ressources pour l'Éducation Prioritaire (CAREP) de l'Académie d'Amiens met en place des échanges entre acteurs du terrain grâce à des journées de formation régulières et apporte un soutien aux initiatives locales, par exemple en créant un espace partagé « Éducation prioritaire » sur le site de l'Académie. En tant que Centre de ressources, il s'adresse prioritairement aux enseignants travaillant en réseau d'éducation prioritaire (RAR ou RRS) et constitue un outil pour tous ceux qui exercent une responsabilité dans le dispositif de l'éducation prioritaire.

4

UNE DÉMARCHE ARTICULÉE AVEC DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de son volet de lutte contre toutes les formes de discrimination et à l'égalité des chances dans l'accès à la qualification et à la formation, le Plan régional Éducation et Formation (PREF) 2007-2013 veut encourager et améliorer l'accès à la formation des personnes concernées par l'illettrisme.

Orienter les stratégies d'entreprise sur les compétences clés constitue un des objectifs du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 de Picardie.